

34, boulevard Arthabaska Est

Demande de dérogations mineures présentée à la séance ordinaire du lundi 1^{er} décembre 2025, à 18 h

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogations mineures.

➤ Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 1^{er} décembre 2025, midi, en cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 14 novembre 2025

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogations mineures vise à permettre :

- a) pour un bâtiment ayant une largeur de 31,16 mètres et une superficie de moins de 3000 mètres carrés, l'installation d'une enseigne portant la superficie d'affichage à 15,65 mètres carrés (article 10.5.3.2);
- b) l'installation d'une enseigne portant le nombre total d'enseignes sur le bâtiment à 5;

Règlement de zonage numéro 1261-2019